

----- Message original -----

Objet: RE: Message d'un électeur

Date: 2013-03-05 11:41

De: Martine Martinel Députée

À: "POLLINIS"

Madame,

Vous avez attiré mon attention sur le déclin des pollinisateurs, en particulier les abeilles. Il s'agit d'un phénomène extrêmement préoccupant, tant au regard de la préservation de la biodiversité que de la production alimentaire.

En 2009, le Grenelle de l'environnement avait mis en lumière la nécessité d'agir en faveur des pollinisateurs, dont la population chute depuis plusieurs années. La loi Grenelle I prévoyait qu'un « _plan d'urgence en faveur de la préservation des abeilles_ » devrait être mis en place en 2009, « _s'appuyant notamment sur une évaluation toxicologique indépendante relative aux effets, sur les abeilles, de l'ensemble des substances chimiques_ ». Cet engagement n'avait pas été honoré jusque là.

Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, vient d'annoncer un plan de développement durable de l'apiculture pour la période 2013 - 2015. Les mesures qu'il contient doivent permettre de lutter contre toutes les causes connues de surmortalité : agents chimiques et biologiques, prédateurs, insuffisances des ressources alimentaires... Ce plan ambitieux fait suite au rapport rédigé par François Gerster, inspecteur général de la santé publique vétérinaire, relatif à la préservation de l'apiculture sur un modèle durable remis à Stéphane Le Foll en octobre 2012.

En outre, le ministère de l'agriculture a décidé, au mois de juillet 2012, d'ordonner le retrait du marché du Cruiser OSR, un néonicotinoïde très nocif utilisé dans la culture du colza. Il est souhaitable que cette interdiction soit étendue à l'ensemble des Etats-membres de l'Union européenne.

Le 31 janvier dernier, la Commission européenne a proposé de suspendre pendant deux ans l'utilisation de trois pesticides (clothianidine, imidaclopride et thiaméthoxame) afin d'approfondir la recherche sur ces molécules. Cette proposition, sera soumise au vote du comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale les 14 et 15 mars

2013. Elle devrait être suivie d'autres mesures du même ordre, conformément au souhait exprimé par Stéphane Le Foll.

Le déclin des pollinisateurs met en danger l'ensemble de la vie végétale pour laquelle les abeilles sont essentielles. Une filière apicole dynamique est indispensable et c'est l'ambition du gouvernement que d'en assurer l'avenir.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes sentiments les meilleurs.

MARTINE MARTINEL

DÉPUTÉE DE LA 4ÈME CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-GARONNE

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE DU CANTON TOULOUSE 3